

L'an deux mille vingt trois, le quatre février à 09 heures 15, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 27 janvier 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier - Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 25

Nombre de votants : 38

PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Régine CURZYDLO 10ème Vice-Présidente, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Florence GALERANT, Emmanuel LAUSSINOTTE, Miriam GUERARD, David MULLER, Marie-France NUDD-MITCHELL, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Michel THOMASSON, Hervé VAN COLEN, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

ABSENTS :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT 2ème Vice-Présidente, Chhun-Na LENGART, Didier PAPELOUX

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Thierry GRANTURCO, pouvoir à François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER, pouvoir à Hervé VAN COLEN , Jacques MARIE, pouvoir à Claude BENOIST , Guillaume CAPARD, pouvoir à Véronique BOURNE , Christèle CERISIER-PHILIPPE, pouvoir à Philippe AUGIER Président, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Michel THOMASSON , Emmanuelle HONOREZ-BRULE, pouvoir à Yves LEMONNIER 8ème Vice-Président, François HORENT, pouvoir à Marie-France NUDD-MITCHELL , Fabienne LOUIS, pouvoir à David MULLER , Patricia NOGUET, pouvoir à Patrice ROBERT , Caroline RACLOT-MARAIS, pouvoir à Rebecca BABILOTTE , Ihsane ROUX, pouvoir à Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président

Monsieur David REVERT est nommé secrétaire de séance

DELIBERATION N°D003_040223

OPÉRATION DE SOUTIEN AU RECRUTEMENT AVEC CALVADOS ATTRACTIVITE
Autorisation

Depuis sa création jusqu'en novembre 2017, les missions de Calvados Attractivité étaient uniquement celles d'un Comité Départemental du Tourisme dans le cadre des dispositions du code du tourisme. La structure communiquait alors sous le nom de Calvados Tourisme. En 2017, la mission de développement de l'attractivité territoriale, en valorisant la qualité de vie du territoire auprès des habitants et des nouvelles populations actives est rajoutée aux missions de promotion des atouts touristiques donnant ainsi naissance à l'agence d'attractivité du Calvados.

A ce jour, Calvados attractivité propose plusieurs actions au service des entreprises Calvadosiennes :

- Un kit territorial de communication pour aider les entreprises à promouvoir le territoire dans leurs opérations de recrutement hors Calvados.
- « Accueil Install' Calvados », dispositif d'accompagnement à l'installation des salariés exogènes au Calvados autour de 5 prestations (découverte du territoire, scolarité et modes de garde, recherche d'emploi pour le conjoint, recherche de logement, recommandation offres de loisirs, culture et sport)
- Un job dating territorial « Je m'installe en bord de mer » qui se déroule à Paris en octobre.

Face aux tensions de recrutement qui perdurent, Calvados Attractivité a travaillé avec plusieurs EPCI, dont la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, afin de développer un nouveau dispositif d'accompagnement des entreprises : « Mon nouveau job dans le Calvados, 48h pour succomber ! ». Un concept inédit qui se différencie des autres opérations d'accueil de talents des territoires : organiser l'accueil du candidat et de sa famille pour lever les derniers freins au recrutement et les convaincre du bon vivre dans le Calvados.

L'objectif est de les rassurer sur leur futur cadre de vie et sur l'accompagnement dont ils pourront bénéficier pour leur installation de manière à ce qu'ils se projettent sur notre territoire.

Le coût d'une opération d'accueil serait de 700 € maximum dont la charge serait répartie de la manière suivante :

- 1/3 pour la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie
- 1/3 pour Calvados Attractivité
- 1/3 pour l'entreprise

Calvados Attractivité, à l'issue de chaque séjour, facturera à la Communauté de Communes un tiers des dépenses dans la limite de 233 € par accueil.

Après avis favorables de la Commission développement économique en date du 27 juin 2022 et du bureau des Maires en date du 20 janvier 2023, il est demandé au Conseil de bien vouloir :

- Autoriser la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie à participer à l'action « Mon nouveau job dans le Calvados, 48h pour succomber ! » en apportant notamment un concours financier comme énoncé ci-dessus dans la limite de 2.500 € pour l'année 2023.
- Habilitier le Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer la charte d'engagement jointe.

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**
12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org



Le Conseil est invité à en délibérer

Le Conseil Communautaire

Après en avoir délibéré

Et à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AUTORISE la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie à participer à l'action « Mon nouveau job dans le Calvados, 48h pour succomber ! » en apportant notamment un concours financier comme énoncé ci-dessus dans la limite de 2.500 € pour l'année 2023.

HABILITE le Président, ou le Vice-Président le représentant, à signer la charte d'engagement jointe.

Le Président :

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME



David REVERT
Secrétaire de séance

Philippe AUGIER
Président

**Communauté
de Communes
Cœur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier
14800 Deauville
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

coeurcotefleurie.org

f in   

Bénerville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville